

L'invité de Grain de sel : Ndedi Bau Akama



► Ndedi Bau Akama (ndedibau@yahoo.com) est le président de la Plateforme nationale des organisations professionnelles agro-sylvo-pastorales du Cameroun (Planopac).

GRAIN DE SEL : *Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?*

NDEDI BAU AKAMA : Titulaire d'une licence en sciences naturelles obtenue à la Faculté des Sciences de l'université de Yaoundé en 1990, j'ai été tour à tour enseignant au *City Bilingual Academy* à Yaoundé et cadre à la *Cameroon Development Corporation (CDC)*. En 1998, je quitte la CDC pour m'engager dans l'activité agricole et je deviens en décembre 1998 membre de la *Konye Area Farmers Cooperative (Konaf Coop Ltd)*. De 1998 à 2011, je suis membre du conseil d'administration de la Konaf Coop et membre du conseil d'administration de l'Union des coopératives du Sud-Ouest. De 2004 à 2007, j'occupe la fonction de président de la Konaf Coop. C'est à ce titre que, représentant la région du Sud-Ouest lors de l'Assemblée générale constitutive de la Planopac tenue à Yaoundé en octobre 2007, je suis porté à la présidence de cette nouvelle plate-forme.

Je possède une plantation cacaoyère de 20 ha qui me donne une production annuelle de 12 tonnes. J'ai également 2 ha de café qui entreront en production l'année prochaine, et 10 ha de bananier plantain en cours de création. J'éleve aussi des porcs. Pour tout dire, je suis un agriculteur qui vit de son métier et qui est fortement engagé.

GDS : *Qui sont les membres de la Planopac et quel est son mandat ?*

NBA : La Planopac est une plateforme nationale de concertation et de consultation des producteurs ruraux du Cameroun. Elle a vu le jour grâce à la volonté des paysans eux-mêmes, engagés depuis plus de deux décennies dans un processus de structuration nationale pour faire entendre leur voix et occuper la place qui leur revient dans le paysage du développement au Cameroun. En effet, à la fa-

veur de la libéralisation de l'économie et de la mise en place, dans les années 90, des nouvelles dispositions légales et réglementaires sur le mouvement associatif, la cogestion des politiques de développement rural par l'État et les acteurs de la société civile, restée longtemps comme un slogan, est revenue au centre des préoccupations des interventions en milieu rural.

La Planopac regroupe à ce jour plus de 4 000 organisations de producteurs à différents niveaux : groupements de base, coopératives et unions de groupements. Elle rassemble de fait plus de 140 000 producteurs à la base, clairement identifiés. Elle est structurée en 10 plateformes régionales qui se démembreront en plateformes départementales et même d'arrondissement.

Le mandat de la Planopac est de défendre les intérêts des producteurs agro-sylvo-pastoraux (agriculteurs, sylviculteurs, éleveurs et pêcheurs) et de les représenter à travers leurs organisations professionnelles (OP) afin d'améliorer leurs conditions de vie.

GDS : *Comment se traduit la représentation de la Planopac dans les différentes instances de développement agricole ?*

NBA : La Planopac est très présente à différents niveaux. Sur les 200 membres élus que compte la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun, 118 émanent de la Planopac. De plus, la Planopac est membre de plusieurs comités de pilotage de projets qui bénéficient aux petits producteurs ruraux. Enfin, la Planopac est membre du cadre de concertation entre l'État, les organisations professionnelles agro-sylvo-pastorales et halieutiques, et les autres acteurs du développement rural, créé en mars 2011 par les ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage. Cette instance,

qui a pour mission de réfléchir sur les problématiques du monde rural et de formuler des orientations adaptées recueillant le plus large consensus, est co-présidée par les ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage et a comme premier vice président, le président de la Planopac et comme second vice président, le président de la Chambre d'Agriculture qui est lui-même membre de la plateforme.

GDS : *Quels sont les avancées de la Planopac depuis sa création et quels sont les défis qu'elle doit relever ?*

NBA : Depuis sa création, la Planopac a procédé à la mise en place de structures d'encadrement sur le terrain, via des représentations dans tous les départements du Cameroun et dans certains arrondissements, ceci en vue d'assurer un appui de proximité au producteur rural. Elle s'est aussi engagée dans la structuration des filières agropastorales dans le but de faciliter aux petits producteurs l'accès aux intrants agricoles, au conseil et aux marchés nationaux et internationaux.

La Planopac a de nombreux défis à relever. En effet, grâce à l'appui du Programme d'appui à la compétitivité agricole (PACA), financé par la Banque mondiale, la Planopac vient d'élaborer son plan stratégique quinquennal (2012-2016) qui précise ces défis, à savoir : (i) assurer sa montée en puissance par un fonctionnement harmonieux de ses organes statutaires et de ses structures d'appui et d'accompagnement technique ; (ii) améliorer sa visibilité sur le plan national et international ; (iii) contribuer à la résolution du problème d'insécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté rurale au Cameroun par une assistance plus accrue aux organisations de producteurs dans l'identification, la formulation, la recherche des financements et la mise en œuvre de leurs projets. ■